



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu [AMIR LEVY/GETTY IMAGES]

Benjamin Netanyahu contre la Cour suprême d'Israël

Quel sera le verdict final ?

- Mihailo S. Zekic
- [07/03/2023](#)

Israël est un pays qui doit relever des défis uniques en matière de sécurité. Il est confronté à des risques de guerre avec ses voisins au Liban, en Syrie et à Gaza. La menace d'intifada de la part de la population arabe d'Israël plane sur Jérusalem. Le programme nucléaire de l'Iran menace de rayer Israël de la carte. Il n'est donc pas surprenant que, lors de sa campagne électorale l'année dernière, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ait promis de renforcer la sécurité d'Israël. Il a déclaré dans son discours de victoire en novembre qu'il serait « très agressif dans la protection de notre sécurité et dans la recherche de la paix avec nos voisins—avec le souci de tous les citoyens. »

Maintenant que Netanyahu est de nouveau premier ministre d'Israël, il peut mettre en œuvre ses promesses en matière de sécurité. Dans les quelques semaines qui ont suivi son retour au pouvoir, il a déjà entamé une bataille très publique. Mais cette bataille n'est pas contre le Hamas ou le Hezbollah. C'est avec la Cour suprême israélienne.

Netanyahu a promis de donner au gouvernement une capacité accrue de surveillance sur les nominations et les décisions de la Cour suprême. Actuellement, les juges sont admis à la magistrature par un comité de neuf membres. Au sein de ce comité, les représentants du gouvernement forment une minorité. Les réformes proposées par Netanyahu donneraient au gouvernement une représentation majoritaire au sein du comité de nomination.

PT_FR

Plus controversés sont les projets de Netanyahu visant à donner à la Knesset le droit d'annuler les décisions de la Cour suprême. Selon sa proposition, la Knesset pourrait bloquer des décisions par un vote à la majorité simple. La Cour ne pourrait alors opposer son veto à ces décisions que si ses 15 juges sont unanimes.

Beaucoup affirment que ces plans signifient que « la démocratie est sous attaque » en Israël. Le Président israélien Isaac Herzog (qui a un rôle cérémoniel et n'est pas directement élu par le peuple) a affirmé le 12 février qu'Israël est « au bord de l'effondrement constitutionnel et sociétal ».

Une branche exécutive d'un pays qui s'en prend à sa branche judiciaire peut sembler une situation inquiétante. L'une des caractéristiques d'une démocratie saine est la séparation des pouvoirs entre les différentes branches du gouvernement. Mais dans le cas d'Israël, le pouvoir exécutif n'est pas celui qui a tiré les premiers coups de feu dans cette guerre.

Le système judiciaire israélien est connu pour dépasser ses limites. Par un activisme insidieux et en repoussant les limites de sa juridiction, la Cour suprême israélienne a beaucoup plus de pouvoir que la cour suprême moyenne. Elle peut opposer son veto à de nouvelles lois et même à la nomination de membres du cabinet sur fond de « caractère raisonnable ». Elle est essentiellement devenue un organe oligarchique qui supervise l'ensemble du gouvernement israélien. Elle n'a aucun compte à rendre à l'électorat et détermine ses propres contraintes juridiques. De nombreux Israéliens en ont assez des niveaux de pouvoir disproportionnés de la Cour, comme en témoigne la question moqueuse posée par Israël Hayom le 10 février : « Les Dix Commandements auraient-ils survécu à la Cour suprême israélienne ? »

En donnant au gouvernement plus de pouvoir sur la composition de la Cour ou sur les types de verdicts qu'elle pourrait rendre, on pourrait freiner la politisation de la Cour. Et Netanyahu a déclaré, dans une interview accordée à CNN le 31 janvier, qu'il était ouvert au compromis dans ses projets de réforme judiciaire.

Un exemple de l'excès de la cour s'est produit le mois dernier. Le 18 janvier, la Cour suprême a voté pour empêcher Arye Deri de faire partie du cabinet de Netanyahu. Deri avait déjà été condamné pour des délits fiscaux. Cela aurait normalement dû l'empêcher de servir le gouvernement, conformément aux lois fondamentales d'Israël (lois quasi-constitutionnelles). La Knesset lui a accordé une exemption en actualisant la loi l'année dernière. Mais cela n'a pas empêché le tribunal de déterminer que l'ancienne loi était toujours valable. La décision était que l'ampleur du comportement passé de Deri rendait « raisonnable » l'application de l'ancienne loi sans l'exemption. Netanyahu s'est plié à cette décision et a écarté Deri des ministères de l'intérieur et de la santé.

Quelles que soient les opinions de chacun concernant cette nomination controversée, la Cour suprême ne devrait pas être l'organe qui empêche la nomination de Deri. Elle a annulé la propre exemption du corps législatif à une loi—une loi qui n'a de pouvoir que parce que le corps législatif lui a donné ce pouvoir en premier lieu. La Cour est coupable de tels dépassements judiciaires depuis des décennies.

Netanyahu est en politique depuis longtemps. Il s'est fait de nombreux ennemis en cours de route. La Cour suprême n'est peut-être pas le plus grand d'entre eux, mais elle a eu sa part de coups de tête avec Netanyahu. Si le pouvoir de la Cour est réduit, cela pourrait donner au Premier ministre une marge de manœuvre beaucoup plus grande pour mettre en œuvre son programme.

Israël est confronté à de nombreux défis qui menacent sa survie même. L'Iran est plus près que jamais d'ajouter des armes nucléaires à son arsenal. La violence arabe, tant en Israël proprement dit qu'en Cisjordanie, semble se produire chaque semaine. Israël a dû faire face à de fréquents effondrements de gouvernements et à des élections anticipées. On pourrait

ajouter les excès et l'activisme judiciaires à la liste des problèmes. Depuis novembre, cependant, le vent semble tourner. Benjamin Netanyahu est revenu au pouvoir avec sa coalition la plus stable depuis longtemps. La Cour suprême d'Israël hors contrôle pourrait être un autre problème qui sera bientôt maîtrisé.

La *Trompette* s'appuie sur plusieurs prophéties bibliques pour analyser les événements actuels dans l'État d'Israël. Diverses prophéties décrivent les troubles d'Israël comme une « carie » (Osée 5 : 12) et des « plaies » (verset 13). Et quand Israël tombera, il tombera durement (verset 5).

Cependant, la Bible prophétise également que l'État d'Israël connaîtra un répit temporaire dans ses difficultés—voire une résurgence. Netanyahu n'a pas occupé le poste de premier ministre depuis longtemps, mais les signes d'une telle résurgence sont déjà apparents.

Pour en savoir plus, lisez un article de notre numéro de janvier 2023, « [Bibi est de retour](#) ». Lisez également « [La Cour suprême rebelle d'Israël](#) » pour en savoir plus sur la prise de pouvoir de la Cour suprême et ce que cela signifie pour Israël.